

La communication sur la charte de l'environnement

Atelier n°14

INTERVENTION

Anne-France Didier

Directrice régionale
de l'environnement,
à la DIREN PACA

Je suis directrice régionale de l'environnement, à la DIREN PACA., service régional du Ministère de l'Environnement, où nous couvrons la Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je suis chargée, avec Marie-Christine Jung, d'animer cet atelier. Notre objectif est de vous faire participer et de faire en sorte que chacun d'entre vous puisse s'exprimer sur le thème qui nous est dévolu : la communication sur la Charte de l'environnement.

Marie-Christine Jung

Délégué général
de l'Observatoire National
de l'Innovation Publique

Je suis pour ma part délégué général de l'Observatoire National de l'Innovation Publique, qui est plus connu, dans le milieu des collectivités locales, sous le nom de "Territoria", puisque nous organisons depuis quinze ans un concours qui remet un prix d'innovation aux collectivités locales, sur les communes, départements, régions, DCRI.

Notre action concerne donc tout ce qui se rapporte à la gestion locale. Or, depuis quelques années le développement durable est devenu, non pas un domaine d'intervention, mais est reconnu dans de nombreux groupes d'intervention, dont la solidarité, qui est un pilier du développement durable.

Par ailleurs, je suis moi-même élue, dans une commune de plus de 100 000 habitants, et missionnée tant sur les questions d'environnement que de développement durable. Nous allons donc introduire cette problématique, en vous donnant quelques points sur la charte, comment cela s'est passé, comment on a communiqué, pour en arriver à la situation actuelle.

INTERVENTION

Anne-France Didier



Comme vous le savez tous, le projet de charte a fait l'objet d'un long travail ministériel et interministériel. Il résultait d'un engagement du Président de la République dans un certain nombre de discours, puis a été repris par le Premier ministre au titre de sa politique générale. Nous avons eu au moins un projet de stratégie en matière de développement durable. Le conseil des ministres a adopté le 25 juin le projet de loi constitutionnelle sur la Charte de l'environnement, qui devra être présenté au parlement prochainement.

De toute évidence, nous sommes encore dans une phase d'élaboration. Nous pouvons parler de communication sur la partie élaboration. Sur la partie charte proprement dit, rien n'est gagné ; ce projet très ambitieux soulèvera sans doute encore beaucoup de discussions, car personne n'ignore qu'il y a beaucoup d'intérêts en jeu.

Les principes de cette charte sont défendus par des gens qui sont proches des milieux écologiques, ou qui ont une certaine conscience en matière de développement durable, mais ces idées sont loin d'être partagées par tous les citoyens. On doit donc développer encore la communication vis-à-vis du grand public, où même vis-à-vis des politiques, parce qu'il y a un enjeu majeur à comprendre ce qu'effectivement sous-tend cette charte où chaque mot est précis et a été pesé.

Il faut traduire pour le grand public les concepts élaborés et toute la richesse qui est dans cette charte. Je souhaite évoquer pour vous comment le gouvernement a monté la communication sur ce projet, sachant que vous avez votre propre vision des choses puisque qu'en tant que citoyens, mais aussi que professionnels, vous avez eu à voir ce qui a été dit et fait sur le sujet.

Nous avons une consigne très claire de la part du Ministère de l'écologie et du développement durable : appliquer le principe de participation et de transparence, pour que l'élaboration de cette charte soit un moment, une démarche de démocratie participative. Concrètement, nous avons essayé de traduire cette volonté de différentes manières, on y a réfléchi. Puis, on nous a recommandé, dans toutes les régions, d'avoir des Assises régionales, au même titre que les Assises sur les libertés locales.

C'est une formule comme une autre qui a pu frustrer certains.

On fait l'exercice en une journée, ou une demi journée. J'entendais ce matin, dans une des salles, Pierre Radanne dire qu'en effet c'était très court : en une minute et demi, on demande à chacun d'exprimer parfois des années de travail, ou des idées extrêmement riches sur le sujet.

Alors nous avons essayé, en amont et au-delà de ces Assises qui étaient un point d'orgue, de stimuler tous les réseaux que l'on connaissait en PACA : les réseaux associatifs, les réseaux ayant déjà organisé des actions sur ce thème, les gestionnaires des milieux aquatiques, les réseaux des risques, les réseaux des espaces naturels protégés... afin qu'ils deviennent des partenaires, pour qu'ils travaillent à côté des Assises à l'élaboration d'une réflexion sur le sujet. Et sur l'ensemble de ces réflexions, nous avons également fait travailler et participer des jeunes gens, de différentes spécialités universitaires, qui étaient sur des sujets liés du développement durable. C'est ce que je considère comme ayant été la contribution la plus riche, tout en étant consciente que l'on avait pas encore communiqué, et pas encore totalement atteint le niveau du citoyen.

Pour en arriver là, il faudra attendre un certain nombre de générations, et que la stratégie du Ministère de l'écologie se traduise par une prise en charge forte au niveau de l'Education Nationale. Je crois qu'il faudra persévérer, nous en avons encore peut-être pour une deux générations.

▼
**Il reste donc encore
beaucoup de travail
à effectuer. J'ai
conscience que l'on a
participé à une grande
aventure avec cette
charte.**
▲

Il reste donc encore beaucoup de travail à effectuer. J'ai pourtant conscience que l'on a participé à une grande aventure avec cette charte. Toutes les DIREN étaient à fond, tous les gens qui ont été mobilisés sont allés au maximum de leurs possibilités. J'ai été touchée par deux étudiants, ici présents, qui nous ont beaucoup aidés. Les gens qui sont venus témoigner aux Assises, en PACA, l'ont fait avec énormément de cœur. Et visiblement cela a été partout pareil, ce qui veut dire qu'il y a eu communication. Mais je suis aussi tout à fait consciente des limites de l'exercice, au sens où l'on doit davantage et toujours plus.

Quand on fait le bilan de la campagne de presse, on peut regretter peut être le faible taux d'article sur le sujet. Il faut dire, à notre décharge, que nous avons de la conjoncture budgétaire et été contraints à des choix en matière de communication. La communication suppose des moyens.



Et l'on peut pas non plus compter uniquement sur le bénévolat et le réseau associatif, ou encore les différents réseaux que l'on mobilise. Par contre, il est vrai que toutes les structures que l'on connaît, on est ici dans un parc qui nous accueille, sont très mobilisées sur ces problématiques-là, et nous ont beaucoup soutenus.

On peut dire également que la Charte a été élaborée avec l'aide des réseaux associatifs et professionnels, mais aussi un certain nombre d'élus, sans oublier tout le travail réalisé au niveau national par la commission Coppens.



Il y a eu 50 000 questionnaires envoyés, par le Ministère, à des représentants de la société civile. Là encore, on ne touche qu'un certain nombre de personnes, pas le citoyen : cela n'est pas un sondage au quart de la population. Sans être tout à fait représentatif de la population française, cela donne une tendance. Vous savez aussi, puisque l'on parle communication, que nous avons mis tout cela sur Internet ; bien sûr, nous avons mobilisé toutes les nouvelles technologies, ce qui fait justement que les personnes déjà initiées et intéressées ont pu participer, répondre au questionnaire. Le site national a été relayé par des sites régionaux, de telle sorte que nous avons pu suivre avec exactitude le taux de fréquentation des personnes qui venaient sur notre site.



Nous avons tenu 14 Assises, qui ont rassemblé 8 000 participants, un certain nombre d'expertises scientifiques, juridiques, au travers de la commission Coppens. Il y a eu beaucoup de conférences de presse nationales et régionales.

Nous avons donc mobilisé tout ce que l'on a pu, avec des moyens financiers relativement contraints, allant au mieux de ce que l'on aurait pu imaginer.

Mais ce qui m'interpelle d'avantage maintenant, au-delà de la communication sur la Charte, sur ces journées-là, c'est comment faire partager, tant aux élus qu'aux citoyens et à nos enfants, ces grands principes ? Comment leur faire comprendre la nécessité d'avoir des débats dans les écoles et un certain nombre d'endroits, dans tous les lieux où l'on peut mobiliser le citoyen sur ces sujets ? Ce sont les interrogations que j'ai aujourd'hui. Comment, après la phase d'élaboration, allons-nous passer d'un document dont personne n'a à rougir, qui est construit et équilibré, mais qui est quand même un document d'initiés, à une prise de conscience généralisée et une information à chaque citoyen ?

C'est le défi qu'il faut relever...

INTERVENTION

Marie-Christine Jung



Pour l'instant il est difficile de l'envisager concrètement, du moins tant que l'on ne sait pas comment cette charte va être intégrée à la constitution, que l'on n'est pas fixé sur le processus qui va être mis en place. Congrès ? Référendum ? Cela n'est pas encore déterminé. Pas plus que les modifications que les parlementaires vont peut-être y apporter.

Si l'on s'en tient à ce qui est paru dans la presse (que personnellement j'ai trouvé assez pauvre) il y a eu des articles très contradictoires, comme par exemple, au sein du seul Figaro, depuis l'article de Guy Sorman, assez catastrophique pour tous ceux qui s'intéressent au développement durable, jusqu'à celui de Brice Lalonde qui s'intitule au contraire "Vive la charte". Déjà, dans un même journal, non seulement il n'en a pas été beaucoup parlé, mais, de plus, ce qui s'est dit est complètement contradictoire et opposé.

Pour envisager concrètement ce qui pourrait découler de cette charte, je pense que les collectivités locales sont "déjà" des acteurs importants du développement durable. Elles le sont en tant que collectivités elles-mêmes, car il ne faut pas oublier, par exemple, que les collectivités territoriales ont un patrimoine plus d'une fois et demi supérieur à celui de l'Etat. Cela veut dire qu'elles ont des responsabilités à assumer sur le plan du développement durable. Les exemples de ce genre ne manquent pas.

Je pense donc que ce sont des acteurs importants car, si cette charte est intégrée à la constitution, toutes les lois et tous les règlements devront s'y référer. C'est là le point essentiel.

On avait parlé de 2003, alors est-ce que cela se fera effectivement à la fin de l'année ? Est-ce que la date 2003 sera mise dans la constitution ?

Pour les collectivités territoriales, cette Charte devra être mise en référence dans toutes leurs actions, que ce soit des réalisations ou des actions de communication sur le développement durable.

Alors comment faire ?

D'abord en interne, avant même de savoir ce qui passera auprès du grand public. Il faut essayer d'être exemplaire soi-même avant de faire de la promotion, de l'information.

Par exemple, c'est au niveau des collectivités territoriales que se décident et surtout que se mettent en œuvre les politiques de transport.

Autre exemple : énormément de communes, dans les écoles maternelles et élémentaires, mettent en place des structures d'apprentissage de la musique, des langues vivantes, du sport, etc., en complément des programmes de l'Education Nationale.

il y a un personnel territorial très important dans les espaces verts, les musées, les bibliothèques, etc. tous ces endroits où l'on est en contact avec le grand public.

Pour l'instant, rien sur l'environnement et sur le développement durable. Ce pourrait être une suite logique. Il y a déjà une petite demande, mais les choses doivent se faire en coordination avec l'Education Nationale. L'exemple est simple, et je ne vois pas comment on ne pourrait pas imaginer, dans une commune ou un département, dans une région, de faire une communication sur la charte.

Pour ce qui est de la communication, le personnel des collectivités territoriales (en particulier le personnel communal) est vraiment très important, car il est au contact avec la population dans tous les services publics locaux. Il ne faut pas oublier que les communes sont responsables depuis très longtemps de ces personnels qui travaillent dans les écoles maternelles et élémentaires (les ATOS). De même, il y a un personnel territorial très important dans les espaces verts, les musées, les bibliothèques, etc. tous ces endroits où l'on est en contact avec le grand public. C'est justement ce qui peut permettre un passage

d'information, une sorte de "vecteur de changement de comportement" du grand public qui pourrait se faire par ces personnels.

D'où la nécessité qu'ils soient formés. Et ce n'est pas si simple car il s'agit d'un milieu très sectorisé. Le développement durable n'est pas une matière que l'on "enseigne" aisément. Il est sans doute plus démonstratif de s'appuyer sur des réalisations concrètes et visibles.

A mon sens, il ne serait pas très cohérent de créer un service municipal uniquement consacré au « développement durable ». Il faut à l'évidence que cela soit très "transversal". D'autant plus que les personnes intéressées par ces problématiques sont d'origines très différentes, et nous savons tous que ce qu'il y a de plus difficile c'est de faire travailler les gens ensemble. Voilà pourquoi l'un des vecteurs peut être de faire de la formation sur le contenu de la charte et sur ce que cela va impliquer dans les politiques locales.

Il est impératif que les collectivités territoriales soient exemplaires à la fois dans la mise en oeuvre de leurs politiques locales et par leur capacité à faire passer ces messages de communication.

Il est impératif que les collectivités territoriales soient exemplaires

De ce point de vue, les collectivités vont avoir besoin de l'aide des professionnels. Les techniques de communication sont nécessaires, et de plus il y aura besoin de réflexion et de conceptualisation.

En ce qui concerne le public des collectivités territoriales, le problème est très complexe, simplement parce que les mairies restent la source première d'information du grand public : on appelle le maire pour tout, et c'est vrai autant en milieu rural qu'en milieu urbain. Il arrive en mairie un nombre incroyable de demandes, même pour des choses qui normalement ne sont pas du ressort du maire. Toutes les enquêtes qui ont été faites depuis des années montrent que cela reste le premier endroit où l'on recherche de l'information lorsque l'on ne sait pas où aller pour l'obtenir.

Par ailleurs, une évolution que l'on vérifie tous les jours (aussi bien par Territoria que dans d'autres domaines) et qui est accentuée par un certain nombre de textes récents, tient à la participation d'un public sans cesse plus nombreux. Non pas dans la prise de décision, mais dans la préparation des décisions de gestion locale.

A côté de ce qui est devenu obligatoire comme la mise en place de conseils de quartiers - dans les villes de plus de 100.000 habitants - (mais qui existait déjà car certains élus locaux avaient précédé les textes), on voit se créer nombre de structures et de possibilités pour que de plus en plus de personnes, non élues et non fonctionnaires, puissent participer à la réflexion et l'évolution des projets locaux. Par exemple, les commissions extra-municipales qui font participer la société civile (individuellement ou par des représentants d'associations) aux travaux avec les services de la ville.

Les techniques de communication comme Internet, ou les techniques de sondage, les enquêtes, etc., sont devenues des outils grandement utilisés. A quoi vient s'ajouter, évidemment, le concept de "gouvernance" dont on parle de plus en plus, même si l'on ne sait pas trop encore ce qu'il recouvre. On l'évoque notamment dans les entreprises, dans les collectivités publiques locales et aussi dans le débat public (dont on a un peu plus parlé dans des projets nationaux) et qui commence à devenir une demande au niveau local.

Comme cela a été évoqué dans d'autres ateliers, il va falloir trouver des méthodes. Ce ne sont pas forcément des moyens de communiquer, mais plutôt d'utiliser les résultats

de cette communication. Parce que lorsque vous réunissez un certain nombre de personnes, qui en général ont d'autres occupations par ailleurs, et qui représentent une compétence professionnelle, la société civile, une association, ou (dans une commune) la DIREN, la DDE, ou d'autres services déconcentrés de l'Etat, que vous les mettez dans une salle pour aborder un certain nombre de sujets, il faudrait pouvoir utiliser intelligemment le résultat des débats.

A ce stade, nous avons encore un certain nombre de choses à trouver. Parfois on arrive à un texte. Mais souvent, lorsqu'on organise un certain nombre de réunions, ou même des enquêtes publique en urbanisme, on ne sait pas très bien ce que devient la concertation et tout ce qui a été recueilli. Cela peut entraîner une certaine frustration, voire le découragement des meilleures volontés.

Je suis donc persuadée que les collectivités territoriales sont un vecteur important de démultiplication de l'information et de passage à l'acte. Ce sont certes des acteurs, mais à l'évidence il y a encore beaucoup de choses à inventer, y compris des outils, pour que l'on ne refasse pas en permanence le "Café du commerce" à notre niveau, ce qui entraînerait autant de frustrations pour des personnes qui sont engagées, qui y croient et qui, de plus, prennent de leur temps pour participer. Ils attendent un résultat de ces rencontres, de ces échanges. Il faut donc arriver à trouver une suite constructive.



DEBAT

Muriel Labrousse

▼

Sur les communes avec
lesquelles nous travaillons,
le fait qu'il y ait une
personne, le "go-beetween",
incontestablement cela aide.

▲

En Ile-de-France nous faisons de l'accompagnement dans les démarches environnementales. Notre approche se veut alternative.

Au niveau des collectivités territoriales, les Agenda 21 avancent. Quant aux politiques locales, c'est effectivement l'échelon très important, sur lequel il faut beaucoup travailler.

Vous considérez qu'il n'est pas préférable d'avoir un responsable développement durable, mais personnellement, si je me base sur les communes avec lesquelles nous travaillons, le fait qu'il y ait une personne qui peut sensibiliser le service, qui est un peu le "go-beetween", incontestablement cela aide.

Marie-Christine Jung

Lorsque j'ai dit "responsable", je me suis mal exprimée. Dans mon esprit, il s'agit davantage d'un "service" dans son ensemble que d'une personne individuelle. Et je pense aussi que c'est ce type d'action qu'il faut mener, en termes de chef de projet, chargé de mission ; il faut effectivement un responsable mais pas au sens de directeur d'un nouveau service...

Autre participant

On sent effectivement qu'il y a une interrogation à ce niveau.

Marie-Christine Jung

La nuance est importante, parce qu'il est classique de créer des services.

Jean-Charles Lardic

Au niveau de l'association des ingénieurs territoriaux de France, j'ai un peu suivi les questions d'organisation des services de l'environnement. On constate qu'il existe de très grandes diversités. Mais ce qui est pire, c'est de voir qu'une importante Direction générale, qui a des responsabilités de propreté, d'eau et d'assainissement, s'érige en "service environnement et développement durable". C'est à mon avis le plus mauvais cas de figure.

Ce qu'il faut, c'est une structure assez légère, mais qui ne soit pas non plus une structure de mission et de réflexion, qui donne l'impression de détenir la bonne parole et de donner l'exemple. Il faudrait un hybride entre les deux.

On m'a confié des missions de ce style, pour la ville de Marseille, et j'ai toujours pris soin d'avoir à la fois une structure de recherche, de conseil, de diffusion de l'information, un petit champ d'application qui montre qu'on est un service qui fait ses preuves, qui n'est pas uniquement un service qui donne des idées, mais qui va sur le terrain et essaie de montrer l'exemple. Il est clair que les idées que l'on diffuse peuvent "marcher" sur certains aspects de la vie commune ; c'est ainsi que ma Direction s'occupe aussi des espaces marins, littoraux et insulaires de Marseille. Dans le même temps, on s'intéresse au développement de manière plus générale, on cherche des méthodes en développement durable.

Il est donc important d'avoir ces deux entités, de faire ses preuves sur le terrain sans pour autant dégénérer vers un service qui cherche à tout avoir. C'est-à-dire qu'au fil des années nous avons des projets qui partent, qui émergent ; nous avons une pépinière de projets, et si des services les adoptent, tant mieux. J'explique aux détenteurs qu'ils auront droit de visite au bébé par la suite, mais il faut laisser partir les projets s'ils sont adoptés par d'autres services. Cette partie opérationnelle de terrain, hier c'était la mer ; aujourd'hui, c'est un peu la coupe de l'America ; avant-hier, c'étaient les déchets.

Alexandre Pasche

Vous parlez de technique de communication. C'est assez drôle, parce que souvent, dans plusieurs ateliers, on parle des outils, des méthodes. Mais en fin de compte il n'y a pas d'outils et de méthodes qui permettent de résoudre tous les problèmes.

▼
**Mettre en avant
des réalisations
exemplaires, et fournir
non pas des grands
principes, des valeurs,
des discours, mais
des modes d'emploi,
est beaucoup plus
parlant pour les gens.**
▲

Ce que vous décrivez, c'est une situation de "difficulté à atterrir". C'est-à-dire que vous restez toujours dans les principes, les réflexions intellectuelles, les grandes idées ; vos objectifs sont très au niveau des idées, puisque vous vous donnez clairement comme objectif de faire partager les grands principes. Ou bien vous dites "sensibiliser", cela revient souvent.

Mais ce que nous dit Jean-Charles Lardic est important. Personnellement, en tant que conseil en communication, j'ai remarqué que cela marche bien mieux lorsqu'il y a une réalisation exemplaire, dans une municipalité par exemple.

Je pense par exemple à une ville. Ce n'est pas une grande ville, Chelles (dans le 77). Chelles a installé une zone 30 ; cela marche bien, les accidents ont été réduits de 300 %. On a vu que les mentalités changeaient ; par rapport au discours du type "la municipalité ne fait rien", cela a changé. Maintenant, les gens sont prêts à envisager qu'il y ait un centre ville piétonnier, des espaces verts, des voix cyclables, simplement parce que la municipalité a montré l'exemple.

Si la collectivité territoriale, ou la collectivité locale, reste toujours dans l'intellectuel, au niveau de l'éthique, au niveau des valeurs, à se demander si gouvernance et développement durable... Cela ne peut pas fonctionner sur le terrain. Sensibiliser les citoyens ou les écoliers à la notion de développement durable, c'est impossible, parce que ce sont des notions pour lesquelles personne ne sait où cela commence et où cela s'arrête. Par contre, communiquer, mettre en avant des réalisations exemplaires, et fournir non pas des grands principes, des valeurs, des discours, mais des modes d'emploi – c'est-à-dire comment faire pour les citoyens au jour le jour dans leur quotidien – est beaucoup plus parlant pour les gens.

Anne-France Didier Alors comment pourrions-nous communiquer sur la charte, selon vous ? Comment doit-on faire pour passer de ce que l'on fait actuellement à une prise de conscience citoyenne ?

Alexandre Pasche Je vais peut-être dire une énormité, mais il y a l'aspect "communication interne" et l'aspect "communication externe". Pour les citoyens, je suis désolé de le souligner, mais est-ce que ce n'est pas un faux problème ? Est-ce que le fait de communiquer sur la charte de l'environnement a vraiment un intérêt ?

Marie-Christine Jung Vous savez quand-même que si elle entre dans la constitution, toutes les lois vont être lues en référence. Cela aura des implications en termes de responsabilités, d'assurances, etc. Elle va créer des droits pour les citoyens, mais aussi des devoirs. C'est l'article juste après celui du droit. Il faut bien expliquer au citoyen qu'à partir de maintenant, si l'on considère qu'il porte lui-même individuellement, dans son jardin, ou sur son bout de trottoir, une atteinte à l'environnement, il peut y avoir une action. Donc, je le répète, comment doit-on communiquer ?

Alexandre Pasche Permettez-moi de poser une question de Candide, mais c'est aussi le rôle du communicant : est ce que ce ne serait pas le rôle de l'éducation civique ?

Marie-Christine Jung Qu'est-ce que l'éducation civique, à votre avis ? C'est fait par qui ?

Alexandre Pasche Est-ce que ce n'est pas le rôle de l'école, du lycée, comme on apprend la constitution, les droits de l'homme ? Est-ce qu'au niveau local, il ne s'agit pas davantage de mettre en avant

des modes d'emploi ? Je pense que les citoyens se posent des questions pragmatiques ; ils ne se demandent pas ce que c'est que la "gouvernance". Ils se disent plutôt : "J'ai envie de moins polluer l'environnement, qu'est ce qu'il faut que je fasse ? Qu'est ce que je fais avec mes climatiseurs ? Qu'est ce que je fais avec l'eau ?"

Marie-Christine Jung Il y a "environnement", et puis il y a "développement durable". Quand je parle de sensibiliser, de faire de l'information, ce n'est pas après qu'une réalisation ait été faite. Quand vous avez une réalisation, vous avez forcément envie d'en parler ; mais là n'est pas le problème : le problème est en amont. Et pour mettre en place certaines choses, certaines réalisations, le maire ne décide pas aussi simplement que cela. On sait bien comment cela se passe. Ce n'est pas "je suis d'accord avec vous ; la meilleure réalisation, c'est celle qui montre que des choses se font...". Le problème, c'est en amont ; c'est là qu'il faut parvenir à une adhésion, en disant "attendez, si l'on fait cela, c'est pour arriver à tel ou tel résultat".

Alexandre Pasche Mais la Charte de l'environnement, en elle-même, est invendable, incommunicable.

Marie-Christine Jung Vous considérez qu'on ne peut pas communiquer dessus ?

Autre participant Je crois effectivement que la charte de l'environnement, en elle-même, est un acte constitutionnel et juridique important. Mais pour le citoyen, ce qui importe, c'est d'élargir son champ de perception aux choses qui donnent sens à l'environnement, c'est-à-dire qu'il le resitue par rapport à l'exemple de responsabilités individuelles et collectives, et pas seulement à son niveau local. Comme le dit Serge Antoine, fondateur et président d'honneur du Comité 21, "il faut être citoyen deux fois", et c'est cela qui fait sens. Je crois que les citoyens, sans avoir une grande culture juridique, sont parfaitement aptes à entendre cela, et revendiquent, sollicitent leurs élus qui sont en retrait par rapport à leurs demandes.

Pour le citoyen, ce qui importe, c'est d'élargir son champ de perception aux choses qui donnent sens à l'environnement

Nous en avons eu de nombreux constats. Nous entendions en permanence des maires nous dire que pour ce qui était de la collecte sélective, jamais les concitoyens se feraient à l'idée de mettre leurs déchets dans trois poubelles différentes. Et pourtant ils s'y sont mis, plus vite et avec bien plus de réussite que chez ceux qui en étaient convaincus. À mon avis, cela se vérifiera aussi pour la Charte de l'environnement. Ce qui est important, ce qu'attendent aujourd'hui les citoyens, c'est qu'on leur donne des indications sur ce qui donne sens à leur vie.

Je ne résiste pas à l'envie de vous citer une anecdote significative. J'étais un jour dans une petite collectivité locale, une ville de 10 000 habitants ; j'y venais pour la deuxième ou la troisième fois ; nous parlions Agenda 21 et développement durable. À un moment donné, alors que nous parlions du problème de l'eau, quelqu'un me dit – il y avait là uniquement des fonctionnaires territoriaux, de tous les niveaux, depuis le cadre jusqu'au fonctionnaire local - ; "Vous n'allez tout de même pas me dire que nous avons des problèmes d'eau ?" Or, dans cette région, le préfet venait de prendre un arrêté pour interdire de laver les voitures. Je lui ai répondu : "Et ce n'est pas un problème d'eau, cela ?" Et lui de renchérir : "Enfin si, mais c'est quand même moins grave...". J'ai dû lui expliquer que

▼
**La protection
de l'environnement,
des écosystèmes, la
prise en compte de
la dimension humaine,
sociale, etc., sont des
choses que les gens
sont parfaitement
capables de comprendre.**
▲

les problèmes d'eau, ce n'est pas uniquement celui de l'approvisionnement de l'eau du robinet ; c'est aussi l'eau que l'on rejette dans nos WC, cela peut être un problème d'assainissement, d'égout, etc. Et puis j'ai précisé que lorsqu'on rejette dans son lavabo un certain nombre de déchets, qu'on n'arrive pas à épurer avec les stations d'épuration, de traitement, ces déchets-là on les retrouve dans les rivières, et parfois au milieu de l'Atlantique. On y pêche des poissons, qui sont alors de métaux lourds, de pesticides qui reviennent sur notre table... à un mètre cinquante de l'endroit où on les a jetés ! Et la boucle est bouclée.

Il y avait là un participant à la réunion, complètement ignoré par ses collègues, dont le travail est de désherber les allées ; il a alors levé la main, et dit timidement : "C'est pour ça qu'on m'a demandé de changer, de ne plus désherber les allées avec le même produit qu'avant." Son chef de service était là ; cet homme, soudain, avait compris que l'eau qu'il utilisait pour désherber se retrouvait dans l'océan. Il a dit "Mais dis donc, je contribue à cela !" Je lui ai répondu que oui, et qu'en cela il appliquait tel article de Rio. Soudain, il devenait quelqu'un d'important. Tellement important, qu'un an plus tard, il est revenu et m'a dit : "Souvent, quand je fais mon travail, les instits passent avec leurs gosses ; je les arrête et le leur explique... il les a arrêtés et leur a expliqué.

Voilà, c'est tout simple : cela a donné sens au travail qu'il faisait ; il est devenu quelqu'un de reconnu pour son action environnementale dans sa collectivité locale ; il en a parlé à ses collègues qui ne s'étaient pas aperçus qu'ils faisaient un travail important, et cela a donné sens à son métier.

C'est cela qui est important pour chacun de nous. La protection de l'environnement, des écosystèmes, la prise en compte de la dimension humaine, sociale, etc., sont des choses que les gens sont parfaitement capables de comprendre, en tant que citoyen local, car ils sont dans un pays où les gens exclus sont quand même importants, mais moins que dans d'autres. Ils sont capables de le comprendre et cela donne sens. C'est là-dessus qu'il faut que nous réussissions à communiquer : c'est-à-dire que l'on est un élément ô combien insignifiant, mais essentiel pour la construction d'un monde un peu plus humain, un peu plus agréable à vivre pour demain. C'est cela, le sens de la Charte de l'environnement. Ce ne sont pas les aspects "juridico-machin", pour lesquels on ne se sent pas concernés directement, même si demain ou après-demain, ils vont pouvoir nous instruire, y compris en justice, pour dire "là, cela ne respecte pas la constitution."

C'est ce qui donne sens, ce qui fait référence à des valeurs, ce qui met en action l'utilisation citoyenne et collective, qui fait que peut-être on va enfin prendre en compte cette dimension-là.

Alexandre Pasche Oui, mais vous le reliez sans arrêt à la pratique.

Autre participant Oui, à la pratique concrète. À la confrontation avec la vie quotidienne ; et ce n'est pas le petit développement local, "bocal", où l'on est enfermé autour de son clocher : c'est quelque chose qui est planétaire. Et les gens sont beaucoup plus aptes qu'on ne l'imagine à comprendre cette dimension de "citoyen local", et aussi que cela a un lien planétaire.

Jean-Charles Lardic Je peux aussi donner un exemple de recherche de sens, au niveau de la communication que nous faisons à Marseille, en nous fondant sur les valeurs de fraternité, de solidarité, de responsabilité... et l'on s'aperçoit que l'on va bien au-delà des mots.

Il y a un an et demi, au sein de l'ensemble des agents municipaux, nous avons mis en place une démarche de communication interne, au travers de laquelle nous expliquions ce qu'est le développement durable. Il y avait deux questions importantes : "Est-ce que vous avez l'impression, dans votre action quotidienne au sein de la ville de Marseille, que vous contribuez à cette qualité de vie partagée ? Est-ce que vous contribuez beaucoup, pas beaucoup, pas du tout, aux rouages économiques de la société, à l'environnement, au progrès social ? Les réponses ont été catastrophiques : 8 % seulement des agents avaient le sentiment de contribuer à l'ensemble de cet équilibre !

Mais par contre, de manière très rassurante, c'est ce qui nous a conforté dans l'idée que les gens, tous dans leurs vies professionnelles, sont en recherche du sens nouveau que peut donner l'implication des valeurs que l'on vient de citer. Quand on leur demandait, à la fin du questionnaire, "Est-ce que vous savez ce qu'est la qualité de vie partagée Est-ce que, dans votre vie privée, vous avez une action formelle qui contribue à la qualité de vie partagée ?", 40 % ont déclaré qu'ils avaient une action, que ce soit à la participation d'un club sportif, d'une direction humanitaire, dans le sport, la famille, ou même des activités assez diversifiées qui permettaient de tisser ce lien social, au respect de l'environnement.

Les gens, tous dans leurs vies professionnelles, sont en recherche du sens nouveau.

Nous avons donc compris que l'on pouvait, par une sorte de "vase communicant", alimenter la motivation professionnelle à partir des valeurs qui existent déjà au sein de la vie privée, qui donnent un sens à la vie personnelle. C'est comme cela que nous avons développé la communication, autour de ce schéma-là.

Richard Dartout Pardonnez-moi d'être un peu "castrateur", mais je pense que l'approche globale est invendable sur le plan pédagogique. Malheureusement, je suis un adepte du découpage en appartements, de telle sorte que chacun, à la limite, puisse se retrouver comme étant un acteur susceptible d'apporter une valeur ajoutée dans le dispositif, et puisse se dire : "moi aussi je joue un rôle." C'est à mon avis le seul sens que l'on puisse donner à la communication.

Si on arrive à faire en sorte que chacun d'entre nous se dise "j'ai compris que je joue un rôle dans cette affaire, qu'à mon niveau, je peux être un acteur et contribuer de façon assez simple en fin de compte, dans ma vie de tous les jours...", et bien on aura quand même réussi quelque chose. Cela nécessite évidemment plusieurs coupes sombres dans notre projet intellectuel, de faire en sorte que chacun dans ses gestes quotidiens, que ce soit sur l'eau, sur les déchets, sur la convivialité, "partage" et soit susceptible d'apporter quelque chose. Ce n'est qu'à partir de là que nous arriverons à avoir une communication qui se tienne. Franchement, cela ne me paraît pas être quelque chose d'insurmontable à faire.

Anne-France Didier Le Ministère de l'Ecologie s'est penché sur ce problème ; c'était "digeste", à l'évidence nous sommes de plus en plus pragmatiques avec l'appui de spécialistes de la communication, de plus en plus concrets sur les campagnes de communication.

Richard Dartout Il y a eu pas mal d'expériences sur les Parcs. La communication des Parcs naturels régionaux est assez exemplaire dans ce domaine ; la communication des villes également. L'ADEME a fait du bon travail, hyper intelligent ; les agences de l'eau un peu moins, c'est

vrai. Et puis il y a eu pas mal d'ONG, nous parlions de la LPO...

Tout cela veut dire qu'il y a énormément de choses qui existent déjà. Je pense que nous devrions essayer de valoriser toutes ces expériences et les inscrire localement dans un territoire. Il faut absolument communiquer sur un territoire plus petit, et non pas imaginer une communication nationale sur la charte. Il paraît essentiel que l'ancrage territorial soit très important, que l'on s'appuie sur des valeurs, sur des expériences locales que les villes ont elles-mêmes développées.

Valorisons ce qui existe déjà, travaillons sur le fait que chaque individu peut vraiment apporter sa pierre à l'édifice ; cela ne me semble pas insurmontable. Je crois qu'il y a suffisamment d'expériences absolument géniales qui existent ; essayons de faire, sans pour autant faire un patchwork, en se servant de la Charte comme fil conducteur. Essayons de garder cette "colonne vertébrale" et articulons autour d'elle tout un ensemble d'expériences tirées de ce qui se passe ici et là. La valorisation des expériences locales ne se situe pas uniquement au niveau des citoyens, mais aussi à celui des *stakeholders*, de ce que font les syndicats intercommunaux, les diverses associations. Il y a beaucoup de choses à valoriser. Essayons de rendre hommage à tout ce qui est fait. Cela peut devenir un grand rassemblement sympathique.

Muriel Labrousse Il faut quand même une articulation à tout le système...

Richard Dartout Bien sûr : c'est la Charte qui donne l'articulation.

Muriel Labrousse D'accord, mais à ce niveau on en revient au sens, au fait de donner du sens à tout cela. C'est vrai que c'est à partir de l'exemplarité que les gens se disent ça marche ; nous faisons la même chose. Mais il faut en plus apporter aux gens la cohérence de tout cela, pour passer ensuite du local au global.

Richard Dartout La charte donne une colonne vertébrale. Il y a une finalité. Mais pour la rendre vivante et pragmatique, incitative, inspirons-nous des expériences locales tirées de tout ce qui se passe dans nos régions.

Béatrice Daragon Je voulais témoigner d'une expérience sur le PNR du Luberon, de la Charte de l'environnement sur ce territoire-là, qui a mobilisé un certain nombre d'acteurs et nous a permis en fait d'aborder un certain nombre de sujets, sur lesquels on dégagait des priorités et l'on pouvait travailler.

En tant qu'ADEME, nous avons détecté trois types de sujets : l'énergie, les déchets et les déplacements. Cela nous a amenés à faire une contractualisation avec le Parc du Luberon. Nous avons donc un contrat sur six ans, entre la région, l'Ademe et le Parc, sur ces thématiques-là. On a mis en place des moyens spécifiques, à la fois des chargés de mission du Parc - qui n'existaient pas - sur des nouvelles missions qui elles non plus n'existaient pas (un chargé de mission énergie, un chargé de mission déchet, etc.), et nous travaillons sur des actions bien spécifiques et ciblées.

Richard Dartout Il est intéressant que vous fassiez le parallèle entre la charte constitutive et la Charte de l'environnement. Étant personnellement un adepte des Parcs, qui sont des laboratoires

du développement durable, je pense que la charte des Parcs est extrêmement fédérative. Elle permet de faire en sorte que les communes adhèrent sur un projet global, de territoires, autour d'actions concrètes. Parce que, soyons clairs, vous savez comme moi que les élus ne sont pas prêts à adhérer à des trucs un peu "fumeux". Nous sommes un peu dans le même contexte : le parallèle avec la charte du Parc est assez intéressant et cela peut être une bonne trame.

Anne-France Didier Certainement. En DIREN, c'est comme cela que l'on conçoit les chartes de Parcs.

Richard Dartout La Charte de l'environnement peut tout à fait s'inspirer de cette stratégie : il faut conserver l'ancrage territorial. C'est plus facile au niveau d'un Parc, parce qu'il y a un projet territorial global, et les contours d'un Parc correspondent à quelque chose, à une entité. La région PACA ne correspond à rien ; en revanche, pour la région Ile-de-France, c'est plus difficile, mais je crois qu'il faut qu'il y ait une entité territoriale. Et la communication doit évidemment se faire autour de l'ancrage territorial, simplement pour que les gens se retrouvent dans un contexte "territorialisé", dans lequel ils peuvent apporter une véritable plus-value. C'est un pari qui peut être gagné, même s'il faut utiliser ce qui existe déjà, et à court terme.

Marie-Christine Jung Est ce que vous pensez que les Agenda 21 locaux, justement, peuvent être un moyen de mettre en œuvre la charte, en "appartements" comme vous disiez ?

Autre participant Tout concourt à la même chose.

Marie-Christine Jung Et là, il peut y avoir des traductions dans des projets très concrets.

Autre participant Ce qui explique les difficultés, en France, c'est qu'il y a encore peu d'Agenda 21 dans les collectivités locales.

Marie-Christine Jung Cela commence à bouger...

Autre participant Bien sûr, mais par rapport au nombre de collectivités locales qui existent, cela reste très minime si l'on compare avec les pays voisins.

Marie-Christine Jung 55 % des collectivités ont commencé, 95 % le souhaitent, et 45 % réclament une meilleure information.

Autre participant 55 % ont commencé ? Alors là, je voudrais avoir les noms ! Parce que lorsqu'on dit que l'on a commencé un Agenda 21, ou une stratégie de développement durable, et que l'on met simplement une "pincée d'écologie" dans un compartiment des politiques de la ville, ce n'est pas tout à fait la même chose.

Autre participant Le Conseil général 91 va en faire un dans très peu de temps.

Autre participant Ce qu'ils font, c'est lamentablement mauvais, et en aucun cas un bon exemple.

Alexandre Pasche Je voudrais faire une simple remarque. Je pense qu'il ne faut pas être intégriste, c'est-à-dire vouloir toujours mettre comme bénéfice des pratiques et des valeurs environnementales, parce qu'il y a des cibles, des cas où cela ne suffit pas.

Cela signifie que les bénéfices ne sont pas assez forts pour contrecarrer des intérêts économiques. Si on parle du bien-être de la planète à un agriculteur, c'est vrai qu'à titre personnel il y croit, mais il se heurte à des problèmes économiques. Nous sommes donc obligés d'être pragmatiques, et d'admettre que, dans certains cas, il faut montrer un autre bénéfice.

Marie-Christine Jung Dans "développement durable", il y a développement...

Autre participant Il y a un bénéfice social et économique, nous sommes bien d'accord.

Alexandre Pasche Transmettre sa terre en bon état, pouvoir faire avec l'agriculture raisonnée, peut déboucher sur des marges supérieures ; et il y a le bio, les nouveaux débouchés.

Et même au niveau du citoyen, du jardinier maniaque - je prends couramment cet exemple -, il est très difficile de le convaincre de ne pas utiliser de pesticides pour le bien de la planète. Alors, en plus, s'il est d'une génération qui n'est pas très sensible à cela, il faut trouver des façons de positiver.

Anne-France Didier Mais si les insectes reviennent, ce n'est pas ce dont il a envie... Qu'en pensent nos jeunes amis, qui ne se sont pas exprimés ?

Christophe Collin Je fais partie de l'organisation de l'Université d'été de la communication sur le développement durable, en tant que stagiaire de DESS. Je pense en effet qu'il est important de communiquer sur la Charte de l'environnement. Cela correspond à l'un des trois piliers de ce concept, notamment le pilier social et culturel ; et à ce titre, il est essentiel que toutes les catégories sociales de la population soient au courant de ce concept.

▼
**Quel rôle peut jouer la
presse dans tout cela,
pour justement diffuser
ce concept auprès
du grand public ?**
▲

Vous souligniez tout à l'heure le manque de représentativité du retour des questionnaires, et d'une certaine manière de la diffusion de l'information. La majeure partie de la communication s'est faite par Internet, or il est clair que tout le monde n'a pas accès à Internet. Ma question est donc la suivante : quel rôle peut jouer la presse dans tout cela, pour justement diffuser ce concept auprès du grand public ?

Monika Fossati Pour ce qui est de la Charte, dans "Environnement et stratégie", on en a parlé régulièrement, car c'est normal de suivre cela de près pour les entreprises. En ce qui concerne Ekwo, qui est un magazine grand public et qui veut sensibiliser aux enjeux du développement durable de façon très pragmatique, personnellement j'attends qu'il y ait de vrais faits marquants pour en parler. C'est comme pour certains, qui n'ont pas encore nettoyé leurs poubelles et détritus ; ils peuvent dire qu'ils ont planté trois arbres et ils ont fait leur B.A. Il faut d'abord régler les "casseroles" anciennes.

Pour la Charte, ce que j'en ai vu ne m'a pas impressionné. Comme pour toutes les législations on attend de voir comment elle va être suivie et appliquée. Il y a déjà eu des écarts, des dérogations qui ont été accordées cet été. Donc, à un moment donné, chez nous on est très pragmatiques. À mon sens, c'est un peu trop de "blabla" et j'attends davantage de faits.

- Christophe Collin** Donc, vous avez besoin de plus de garanties.
- Monica Fossati** De garanties et de réalités. Je me ferais un plaisir de relayer l'information et je demande que cela.
- Marie-Christine Jung** Des exemples de développement durable, d'accord. Mais le fait qu'il y ait une Charte de l'environnement et qu'elle fasse partie de la constitution. Pour ce qui est de ce point-là, est-ce que cela vous paraît quelque chose de "communicable" ?
- Monica Fossati** Oui, c'est une porte ouverte. Le principe "pollueur-payeur", nous en avons parlé pour l'Erika et Total... Et il n'y a toujours que 2 % de traités !
- Marie-Christine Jung** Oui, mais la Charte n'existait pas. Est ce que la charte ne pourra pas saisir les instances concernées ?
- Monica Fossati** D'abord, réglons le cas Erika-Total. Moi, j'attends.
- Marie-Christine Jung** La charte n'est pas encore dans la constitution. Est-ce que la Charte des droits de l'homme était quelque chose de "communicable", justement ? Il y a un certain parallèle...
- Jean-Charles Lardic** Si l'on parle de développement durable, vous avez raison de dire que les collectivités doivent être exemplaires. Nous, à Marseille, nous parlerons toujours de la décharge. C'est vrai qu'il y a un certain nombre de choses à faire, que les collectivités doivent être exemplaires, mais il n'y a pas que cela. C'est aussi une question d'implication de chacun, comme cela a été dit, et c'est pour cela que la communication doit inciter les gens à agir à leur niveau.
En parallèle à la communication, si l'on veut déclencher les choses, cela suppose un certain nombre de réformes "managériales", pour décloisonner, pour abaisser les barrières hiérarchiques, pour modifier les modes de fonctionnement des cadres intermédiaires. Cela implique, d'un point de vue institutionnel, une opération de déconcentration. Cela signifie qu'il doit y avoir des déclenchements, des nouveaux modes de fonctionnement permettant à chacun de trouver un meilleur niveau d'autonomie pour pouvoir s'impliquer dans cette nouvelle philosophie.
- Autre participant** C'est là que les démarches d'Agenda 21 sont intéressantes, parce qu'il y a de la concertation ; il y a les entreprises, tous les acteurs locaux...
- Jean-Charles Lardic** Mais la communication pure génère des frustrations. Si l'on disait aux 11 000 agents municipaux "regardez ce que vous pourriez faire...", on voulait le faire sur le retour des questionnaires, mais finalement on ne peut pas à cause de la lourdeur administrative, parce que qu'il y a un manque de communication, un manque évident de coopération.
Allons-y, avec vous ; on va modifier le management, et de manière transposable, au niveau des associations, au niveau des citoyens.
- Richard Dartout** Je suis assez positif sur cette affaire. Je pense aussi que c'est une opportunité. La Charte, quelque part, profitons-en pour valoriser les expériences qui existent, sans frustration.

Pourquoi chercher midi à 14 heures ? On a une colonne vertébrale, elle va être adossée à la constitution, profitons-en ! On ne va pas inventer autre chose. Donnons envie aux collectivités qui ne le font pas... de la faire ! Positivons !

Anne-France Didier Il nous reste cinq minutes, juste de quoi nous dire des choses essentielles, fondamentales...

Sylvie Revest Nous, nous sommes des élus. Par rapport à tout ce que j'ai entendu, j'ai seulement envie de dire une chose. Si vous voulez que nous, élus, nous puissions faire le relais sur le terrain, que le relais soit également fait dans la presse, et bien la sensibilisation il faudrait la donner. Il faut que les relais viennent. Si on arrive jusqu'à nous, pour notre part nous arriverons jusqu'au citoyen.

Anne-France Didier Pourquoi dites-vous il faut nous la "donner" ? Pourquoi ne la prenez-vous pas ? Qu'est-ce qui vous en empêche ?

Sylvie Revest On la prend. Nous menons beaucoup d'actions sur Hyères, mais comme dans beaucoup de mairies et dans les six communes environnantes, on en parle très peu. On a été parmi les premiers, dans le département, à signer la Charte de l'environnement. Nous sommes donc très sensibles à ces problématiques, mais il est vrai que d'autres le sont beaucoup moins. S'il y a une communication à faire, le tout premier pas est certainement celui-là, vers les élus locaux qui peuvent "lancer la machine".

Fabienne Carrias En travaillant avec les élus et les collectivités locales, la difficulté que rencontrent les élus, c'est qu'ils ont l'idée, qu'ils veulent aller de l'avant, mais que derrière il faut informer et former tous leurs agents territoriaux, qui des fois se révèlent des sacrés freins, simplement parce qu'ils ne savent pas où ils mettent les pieds.

Autre participant Parlons effectivement des choses concrètes. Le jardinier, ou que celui qui ramasse les poubelles, quelle est son activité ? En parallèle avec le système de management que l'on peut mettre en place dans les entreprises, où chacun à son niveau est concerné, faisons-lui sa fiche de responsabilité environnementale, montrons-lui ce qu'il fait, ce que peut et doit être "sa" contribution à l'environnement. Et cela fera émerger d'autres idées, parce que c'est une construction de tous les instants.

Sylvie Revest Pour ajouter un exemple de ce qui a été fait à Hyères, je citerai une action menée dans cet esprit-là. On crée une médiathèque. La première opération, avant même de construire cette médiathèque, a été de prendre tout le personnel, de monter dans un bus, et d'aller visiter la médiathèque d'une ville voisine. Autrement dit, on a "sensibilisé". Dans le bus, on a essayé de recueillir, par un petit questionnaire, les sensations de tout le personnel, depuis la bibliothécaire jusqu'à la femme de ménage.

Au final, la mobilisation a été extraordinaire. Aujourd'hui, la femme de ménage ne fait plus le même travail ; elle est motivée par ce qu'elle fait, et lorsqu'un livre n'est pas à sa place, elle va le remettre. Cela démontre clairement qu'une vraie sensibilisation de nos personnels territoriaux est très importante.

Robert Blondie Est ce que vous avez également impliqué le personnel dans la phase de construction ?

Sylvie Revest Bien sûr, il y a eu des réunions de préparation, où tout le monde était invité.

Robert Blondie Parce que justement, c'est là où l'usager, et surtout le personnel qui travaille dans un lieu doit pouvoir s'impliquer et s'exprimer.

Daniel Barbarroux Pour ma part, je suis sensibilisé à l'environnement depuis très longtemps, et cela me semble retourner vingt ans en arrière. L'environnement, ce n'est plus vraiment le problème, parce que cela commence à être pris en considération. Ce qui est plus difficile à faire passer, c'est la "participation citoyenne".

Je me suis attaché, depuis 1995, un comité extra municipal de l'environnement, que nous nous avons transformé en "citoyenneté", parce que toutes les actions qui sont menées sont soumises au conseil extra municipal.

Je prendrai un autre exemple, plus simple. Nous parlions d'Agenda 21 local ; je suis également conseiller communautaire et président de la commission du développement durable du conseil de développement. Notre premier travail a été de proposer à la communauté, de mettre en place un Agenda 21 local. Je ne vous dis pas les difficultés que j'ai eu pour mettre en place et faire accepter un Agenda 21. On m'a dit que nous avions un projet d'agglomération qui était en cours ; je leur ai dit "attendez, on fait d'abord un Agenda 21, développez ensuite le projet avec les critères de l'Agenda 21." Finalement, l'Agenda 21 s'est fait, on va le mettre sous une sous-commission environnement. Vous voyez comment c'est parti ? Il a fallu se battre. Mais avec un élu ou un directeur de service, et donc un fonctionnaire solide qui tire avec lui la charrue, cela ne marchera pas.

Personnellement, je me suis battu pour la participation citoyenne. Je l'ai également fait parce que je pensais à cette charte de la concertation qui était à mon sens une bonne chose. Cela a été difficile à faire admettre aux collègues élus ; il y a les décideurs, qui doivent décider à un moment donné, c'est obligé. C'est bien qu'il y ait une concertation, il faut écouter les gens, essayer de "faire ensemble", mais arrivé à un certain stade, il faut décider, parce que sinon cela n'a pas de fin. Faire comprendre qu'il faut lancer la concertation citoyenne n'a pas été facile, mais cela commence... et on a encore du travail !

Jean-Charles Lardic

Nous avons employé le mot "synergie", évoqué la difficulté de faire bouger la machine. Je crois que le problème majeur de la communication autour du développement durable, et aussi de la Charte, c'est que l'on est en train de passer d'une taylorisation du travail à un mode de fonctionnement assez traditionnel et séquentiel, où finalement on travaille les uns après les autres, le maillon un peu faible pouvant être "rattrapé" le coup suivant.

Nous entrons dans un mode de fonctionnement "synergique", et cela, c'est vraiment une évolution. Cela suppose que tout le monde se mette en marche en même temps -les élus, les fonctionnaires, les entreprises, les citoyens... - et que tous arrêtent de se renvoyer la balle. Là est l'énorme difficulté.

On ne peut pas rendre un service de logistique opérationnel instantanément – par exemple pour le service des espaces verts qui souhaite changer son mode d'approvisionnement en désherbant -, donc on a besoin que toute la machine agisse. Et il est évident qu'elle ne peut pas arriver à changer les pratiques d'un seul coup.

▼
**On est en train
de passer d'une
taylorisation du travail
... à un mode de
fonctionnement
"synergique".**
▲

La première étape, c'est la reconnaissance. Il faut franchir une étape dans sa représentation du monde, qui est de se dire : "l'autre n'est pas là pour me mettre des bâtons dans les roues." Il faut faire comprendre qu'un peu partout, au sein d'une administration, il y a des gens qui sont constructifs, qui ne sont pas encore équipés, organisés, pour pouvoir nous donner satisfaction dans cet énorme travail en réseau, mais qui ont de la bonne volonté. On va donc prendre le temps de faire changer le système.

Il y a quelque chose, dans cette reconnaissance de l'autre, qui à mon avis est un facteur de réussite. Mais qui, devant être global, ne peut pas être instantané.

Anne-France Didier Merci. Je pense que c'est une excellente conclusion.

Fin